



*Redécouvrez la compétition en vivant
l'expérience
des LIGUE5 Monclub 2.0 !*





Organisation et philosophie de nos ligues

Organisation

- Formez un groupe de 7 à 15 joueurs (attention pas de changement de joueurs au cours de la ligue sauf accord de la direction)
- Jouez chaque semaine avec une équipe de 5 à 8 joueurs : 3 remplaçants maximum par match
- Chaque joueur doit **être âgé de 18 ans minimum** pour participer à la compétition (16 ans avec autorisation écrite des parents)
- Il est formellement interdit de jouer en crampons, les stabilisés et baskets sont autorisés. Le port de bijoux est également interdit Les équipes s'engagent à respecter les horaires de match : tout retard non justifié de plus de 10min entraîne une défaite par forfait.
- Jouez à jour fixe tous les vendredis entre 19h00 et 22h30, suivant le calendrier défini par la direction et accessible sur www.monclub20.fr
- Tous les matchs devront être joués avant une date limite sinon les deux équipes seront forfaits.
- Poules de 6 à 12 équipes avec phase aller puis système de play-off : Matches de 2*25 minutes arbitrés, avec 5 minutes d'échauffement et 5 minutes de mi-temps sur un créneau d'1h
- Début de la ligue mi-mars jusque fin mai en fonction du nombre d'équipes.

Esprit fair-play et convivial de rigueur, respectez vos partenaires, vos adversaires et l'arbitre, et surtout faites-vous plaisir !

- Revivez tous vos matchs en vidéo : 100% de vos matchs filmés en HD et accessibles gratuitement et instantanément sur www.monclub20.fr
- Découpage automatique de vos buts, accessible depuis votre profil



Le concept



● Statistiques détaillées par équipe et par joueur : buts marqués et nombre de matchs joués par joueur

● Envoi automatique par Facebook des résumés de chaque journée de ligue



● Profitez de 20% de réduction sur tout le Pro Shop adidas



● Un prize money ADIDAS pour les finalistes



Adidas Soccer Ligue : LES PRINCIPES

Revivez vos exploits

-  Vidéos live, résumé des matchs et découpage des buts
-  Top 5 hebdo des buts, classements individuels & collectifs
-  Partagez sur FB et faites le buzz
-  Progressez vous et votre équipe

Niveaux de jeux individuels & collectifs

Système de bonus (nb de buts, victoires) & malus (Fautes, etc.)



Les principales règles du jeu – le jeu

La Ligue se joue avec des ballons T4 LESTES , ballons officiels des championnats de Foot à 5

L'esprit Fair-play, le respect de l'arbitre, des partenaires et des adversaires sont fondamentaux dans les ligues Monclub

Toute équipe non fair-play sera sanctionnée du retrait d'un point sur son match, quel que soit le résultat, à l'appréciation de l'arbitre.

Le ballon n'est plus en jeu s'il touche un filet ou le haut de la porte, le ballon repart alors au gardien adverse

Au commencement du match, le ballon est posé à terre sur le rond central : tous les joueurs se trouvent dans leur propre moitié de terrain. L'arbitre donne le coup d'envoi, le ballon est considéré comme étant en jeu dès qu'il aura été touché. Dès qu'il y a un but, le ballon repart du centre.

Un but ne peut pas être marqué directement du rond central sans passe préalable.

Les remplacements s'effectuent en demandant à l'arbitre. Dès que le gardien a le ballon, il peut demander le changement d'un joueur en levant la main, l'équipe adverse peut profiter de cet arrêt pour effectuer ses changements.

Le shoot out est un face à face avec le gardien en partant du rond central. Il se joue sans reprise. S'il n'y a pas but, le ballon repart du gardien adverse.

Le gardien ne peut pas marquer directement de la main Le gardien garde le ballon lorsqu'il détourne le ballon uniquement





Les principales règles du jeu – le jeu

Le gardien garde le ballon lorsqu'il détourne le ballon uniquement sur le filet se trouvant derrière ses cages (comme au handball).

Il lui est interdit de sortir de sa surface de réparation sous peine de shoot out et même de ramasser le ballon à l'extérieur.

Il lui est donc interdit de tirer les shoot out en cours de match.

Il lui est interdit de prendre à la main le ballon lorsqu'il le reçoit d'une passe au pied volontaire de son coéquipier. (Poitrine, cuisse, tête autorisées, passes avec aide de la balustrade non autorisées).

L'équipe peut changer de gardien au moment des changements signalés par l'arbitre.

Le gardien ne peut garder la balle plus de 5 secondes (à l'appréciation de l'arbitre) dans sa surface, ballon au pied ou dans les mains.

Lorsque le porteur du ballon progresse le long de la balustrade et qu'un défenseur est déjà placé il lui est interdit de forcer le passage.

Lorsque le joueur est bloqué dans le coin avec le ballon et dos au jeu (s'il est face au jeu le défenseur a le droit de lui prendre le ballon), le défenseur doit permettre à l'attaquant de ressortir le ballon le long de la balustrade.

Dans les coins, l'arbitre donnera l'avantage au joueur ayant le ballon. Il sifflera et repartira avec son gardien.





Les principales règles du jeu – les fautes

Attention : les joueurs se bloquant volontairement dans les coins perdront la possession du ballon.

Lorsque l'arbitre signale une faute, le ballon est rendu au gardien de l'équipe adverse.

Les charges sur un joueur sont interdites, même épaule contre épaule. Les contacts sont sanctionnés d'une faute.

Toutes les 3 fautes, un penalty est sifflé contre l'équipe en question.

Une Faute est comptabilisée dans les cas suivants :

- Faire ou essayer de faire un croche-pied à l'adversaire ;
- Charger / bousculer / tenir un adversaire et coup d'épaule violent;
- Toucher délibérément le ballon des mains ;
- S'accrocher aux balustrades avec les mains ;
- Lorsqu'un joueur fait obstacle à l'évolution d'un adversaire ou force le passage ;
- Jeu à terre, genou à terre et tacle offensif comme défensif ;

A noter que le tableau des fautes est remis à zéro après la 3ème faute et à la mi-temps. L'arbitre peut décider de laisser l'avantage s'il estime qu'il y a action de but possible pour l'équipe qui a subi la faute.

Un shoot out est sifflé directement dans les cas suivants :

- Tout tacle défensif
- Lorsqu'il y a 3 fautes d'équipe. Shoot out puis le capital faute revient à zéro.
- Le gardien touche le ballon à la main lors d'une passe en retrait, même une passe avec aide de la balustrade
- Le gardien sort de sa surface délibérément.

Tout comportement anti fair-play (insulte à l'arbitre/adversaire, discussion lors de chaque faute, comportement violent...) est sanctionné par l'exclusion du joueur, voire de l'équipe, pour un match ou plusieurs matchs, à l'appréciation de l'arbitre et de la direction.





TARIF Ligue



L'inscription pour la ligue comprend :

- l'organisation du championnat et l'arbitrage de toutes les rencontres
- une soirée de clôture avec remises des lots et compte-rendu
- Lots pour les vainqueurs, les seconds et le meilleur joueur et meilleur buteur

Le tarif est de 50€ **par rencontre/équipe soit entre 5,5€ et 7,5€ par match et par personne**, moins cher qu'une location

Exemple : championnat 8 équipes

7 matchs aller + 1 tour de play-off (le reste est offert)

Tarif = 50 x 8 = 400€ par équipe

Si équipes de 10 joueurs c'est égal à 40€ par joueur

Ce tarif comprend tous les matchs en championnat plus les play-off.

Possibilité de payer en deux fois (en septembre et en octobre)





Dossier d'inscription - à compléter par l'équipe

Nom de l'équipe	Nom Prénom	Mail	Téléphone mobile	J'ai pris connaissance du règlement et m'engage à respecter les règles du jeu et du fair-play Signature
Capitaine				
Joueur 1				
Joueur 2				
Joueur 3				
Joueur 4				
Joueur 5				
Joueur 6				
Joueur 7				
Joueur 8				
Joueur 9				

Prix 50€/match/équipe





Dossier d'inscription - à compléter par l'équipe

Nom de l'équipe	Nom Prénom	Mail	Téléphone mobile	J'ai pris connaissance du règlement et m'engage à respecter les règles du jeu et du fair-play Signature
Joueur 10				
Joueur 11				
Joueur 12				
Joueur 13				
Joueur 14				

Nombre d'équipes Ligue MC2.0:

Nombre de matchs:

Total TTC Ligue: 50€* ... =

Total TTC Pro Shop:

Date:/...../.....

Paiement de la ligue par chèque, espèce ou CB en début de ligue

Mode de règlement: CB Espèce Chèque





Règles de sécurité et décharge de responsabilité

La pratique du Foot à 5 est déconseillée aux personnes cardiaques et aux femmes enceintes.

Monclub 2.0 SARL attire l'attention des joueurs sur le fait qu'elle n'assume que sa propre responsabilité civile et qu'il leur incombe d'assurer leurs propres risques.

Les pratiquants attestent avoir été examinés par un médecin et être déclarés aptes à la pratique du Foot à 5 et à la compétition si nécessaire.

Monclub 2.0 se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets et de dommages matériels ou corporels dans les vestiaires

Les pratiquants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engagent à respecter toutes prescriptions ainsi que toutes règles de sécurité notifiées.

Les pratiquants renoncent à tout recours contre Monclub 2.0.

Signature du capitaine, précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Fait à Le



Avertissement de captation et de diffusion de l'image des personnes physiques (à présenter à chaque membre de l'équipe) 1/2

Dans le cadre de la promotion et la diffusion de ses activités, ainsi que dans un souci de perfectionnement technique des joueurs et de satisfaction de ses clients, la société Monclub 2.0 procède à la captation et la diffusion sur son site internet www.monclub20.fr des entrainements, matchs et tournois se déroulant au sein de son centre. En entrant sur ce terrain, toute personne physique (joueur ou spectateur) déclare avoir, par les présentes, pris connaissance de l'existence de ce procédé et déclare expressément accepter que son image et/ou sa voix soient captées, enregistrées et diffusées dans la limite des actes nécessaires à la promotion des activités de la société Monclub 2.0 ;

Elle déclare également être consciente du fait que son image et/ou sa voix sont fixées et déclare avoir été pleinement et préalablement informée du fait que l'ensemble des enregistrements sonores et/ou visuels réalisés pourraient donner lieu à une ou plusieurs diffusions auprès du public ;

En conséquence, ne s'oppose pas à ce que la SARL Monclub 2.0 exploite son image et d'autres attributs de sa personnalité et ce, selon les conditions ci-après précisées, à savoir notamment :

- Le droit d'enregistrer et de fixer son image et/ou sa voix, de la ou les reproduire, adapter et de la ou les diffuser en intégralité ou en partie, sur tous supports et en tous formats et, notamment, le droit de numériser ou faire numériser, reproduire ou faire reproduire, distribuer et communiquer au public, notamment par télédiffusion par réseaux et/ou autres systèmes de télécommunication (tels que notamment chaîne hertzienne ou numérique, Internet, câble, satellite, 3G), sur tous supports papiers (tels que presse, affiches, magazines, livres), supports audio et vidéographiques (tels que K7 video, DVD, CD, CD Rom, BLU RAY, HD DVD), et ce, à titre totalement gracieux et dans la stricte limite des actes nécessaires à la promotion de l'image de la SARL Monclub 2.0 et des activités exercées en son sein ;

Signature du capitaine, précédée de la mention « Lu et Approuvé » ;

Fait à Le

Avertissement de captation et de diffusion de l'image des personnes physiques (à

présenter à chaque membre de l'équipe) 2/2

- Le droit de reproduire, à l'occasion de l'accomplissement des actes visés à l'alinéa précédent, son prénom et son nom de famille, dans la stricte limite des actes nécessaires à la promotion de l'image de la SARL Monclub 2.0 et des activités exercées en son sein. Cette autorisation est valable sans limite de durée, et prend effet à compter de la signature des présentes.

Toute opposition à la présente autorisation entraînant le refus de voir son image captée et diffusée doit être notifiée à Monclub 2.0 directement à l'accueil ou à l'adresse email suivante info@monclub20.fr, en indiquant ses nom/prénom.

Signature du capitaine, précédée de la
mention « Lu et Approuvé » :
Fait à Le